

Etaient présents : Régine AUDRY, Jean Paul GORIN, Delphine ROBLIN, Florence LASNIER, Nelly FAURE, David FOREST, David BARBIER, Nathalie MALETA, Valérie CHARPENTIER, Edouard GOSSE (arrivé à 19 h 20)

Absent : Jean Luc CHOLLET pouvoir à Florence LASNIER

Secrétaire de séance : David BARBIER

Présence de Monsieur Gérard GUERRAUD

#### Dossier St Romble

Audience concernant les astreintes reportée au 13.12.2021

Tribunal administratif : Maître TANTON Avocat de la Commune contre Monsieur GARNIER Architecte : plaidoirie du 23.11.2021 – résultats le 16.12.2021

Déclaration de travaux déposée le 19.11.2021

Dossier de demande de subvention auprès de la DETR, en Janvier 2022.

#### Assurances

Assureur actuel : SMACL – Montant annuel 4153,63 €

Deux études ont été faites selon les garanties actuelles :

MMA à Cosne – proposition 6 877,19 €

ALLIANZ à Sancerre – proposition 3530,58 € - remise obtenue de 5 % - nouveau montant 3354,05 € - total y compris flotte automobile -case et micro tracteur : 3983,23 TTC

Vote à l'unanimité sur dossier ALLIANZ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Alarme Mairie

Le matériel a plus de 18 ans d'existence.

Pour la Mairie, il est conseillé de tout changer pour un transmetteur + une carte Sim : 1 719 euros

#### Vidéoprotection dans le village :

Pour l'atelier, les containers, le terrain de tennis, la Mairie et l'église montant du devis CITEOS 23 983 euros. D'autres devis doivent être demandés.

#### Bulletin Municipal

Deux devis ont été demandés :

COLOR PRINT Montant TTC 1.798,80

ICE Montant TTC 1.988,54

Vote à l'unanimité pour ColorPrint

#### Demande d'achat de terrains Route de Jars

Futurs acheteurs : attendent « accord de la Banque »

Autorisation permis construire accordée

Deux terrains appartenant à un propriétaire privé et le second à la commune

Un rendez-vous doit être pris auprès du notaire de LERE pour complément d'information.

#### Admission en non-valeur/créances éteintes – état loyers impayés

Admission en non-valeur de 240,27 euros (article 6541)

Admission en créance éteinte : 201,10 € (article 6542)

Vote d'une décision modificative pour mandater ces nouvelles dépenses : + 520 € au 6542 ; - 259 € au 6541 ; - 261 € à l'article 6574

#### Complément indemnitaire annuel (CIA) pour les agents

1) Base poste 1 : cantinière : 0 à 100 €

2) Base poste 2 : cantonnier : 0 à 150 €

3) Base poste 3 : secrétaire de Mairie : 0 à 200 €

Décision pour 2021 (arrêté individuel du Maire) poste 1 : 100 € ; poste 2 : 100 € ; poste 3 : 150 €

#### Adhésion ou non au Comité Sancerrois Patrimoine Mondial

SUBLIGNY est dans la Zone écrivain.

Adhésion et Cotisation 100 euros votée à l'unanimité pour 2022.

Gens du voyage : arrêté municipal interdisant leur stationnement : Voir avec la Préfecture – en attente

Retraite supplémentaire des élus – participation de la commune : Non à l'unanimité

Parcours équestres Pays Sancerre Sologne : Délibération ok

Motion maintien des soins par le Centre hospitalier Jacques Cœur : Avis favorable.

#### Divers

- Cantine à 1 € suivant quotient familial : sera étudié à la prochaine rentrée scolaire avec la commune de Savigny-en-Sancerre (SIRP).
- Devis enrobé à froid : 120 m<sup>3</sup> par AXI ROUTE pour 1.560 € TTC livraison comprise – Achat reporté à l'année prochaine – voir achats groupés avec Communauté de communes.
- Extincteurs : 2022 voir à changer de prestataire – Difficultés de communication avec EUROFEU.
- Vidéoprojecteur : demande pied télescopique pour salle des Fêtes à étudier.
  
- Travaux réalisés en urgence :
  - \* Accès au terrain pour la construction de la maison d'habitation de la SCI de la Gare au Chezal Rousseau : 1 000 € HT pour 40 m, travaux réalisés par l'entreprise MONTAGU
  - \* Fosse toutes eaux de l'école/mairie : vidange, nettoyage, pose de regards de visite, terrassement, pose de réhausses par l'entreprise MONTAGU
  - \* Vitres de la salle des fêtes par l'entreprise PETIOT
  
- Fossés : travaux reportés à 2022
- Arbre de Noël du 17.12.2021 : impossible en raison de la pandémie en contrepartie le Comité des Fêtes prévoit un cadeau.
- Cantine : Le directeur ESAT VEAUGUES a changé – réunion du 1<sup>er</sup> décembre à SAVIGNY – En présence des élus Maires et conseillers de la commission et Messieurs ESSALHI nouveau directeur et POUILLOT responsable production, lequel s'est engagé à venir 1 fois par mois sur place Savigny et Subligny – à la suite des réclamations : qualitatif – quantitatif – composition des menus. A suivre
- Projet de mutuelles intercommunales : A voir avec la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
- Point Santé : sujet déjà abordé en Communauté de Communes.

Séance levée à 20 h 45